

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-LÉONARD**

Séance du lundi 26 juin 2023

Rapporteur : Monsieur le Maire

QUESTION N°2 :

Association Fécamp Amitié Ukraine : demande de subvention

Par délibération du 21 mars 2022, les membres du CCAS ont accepté le versement d'une subvention de 1500€ à l'association Fécamp Amitié Ukraine, créée pour aider les réfugiés ukrainiens accueillis sur le territoire intercommunal.

Le conflit perdure depuis plus d'1 an et de nombreuses familles ne peuvent toujours pas retourner dans leur pays.

L'association, dont les fonds s'amenuisent, appelle à un nouvel élan de générosité et sollicite une subvention pour permettre de poursuivre son action en faveur de ces ressortissants.

Les membres de la commission sont invités à se prononcer.

Adopté à l'unanimité une somme de 800€.

 Signature du président	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne 28/06/2023
--	-----------------------------------	--